



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 mars 2007  
Français  
Original: anglais

---

**Comité des organisations non gouvernementales**  
**Reprise de la session de 2007**  
14–18 mai 2007

### **Rapports quadriennaux 2002-2005 soumis par l'entremise du Secrétaire général conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social**

#### **Note du Secrétaire général**

#### **Additif**

#### Sommaire

	<i>Page</i>
1. Internationale démocrate centriste	2
2. Chambre de commerce internationale	5
3. Fédération internationale des femmes juristes	10
4. Korea International Volunteer Organization	13
5. National Rehabilitation and Development Center	16

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



## **1. INTERNATIONALE DÉMOCRATE CENTRISTE (IDC)**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1950**

#### **Nature et Objectifs :**

L'Internationale démocrate centriste (IDC) est une organisation de partis politiques et d'organisations inspirée par l'humanisme intégral chrétien. Ses principaux objectifs et valeurs sont : la promotion et la défense des droits de l'homme et de la paix nationale et internationale ; la reconnaissance de l'aspiration de l'être humain à la justice sociale et la défense des institutions sociales essentielles, en particulier la famille ; la promotion et la défense de la démocratie et des institutions démocratiques ; la promotion d'un développement humain intégré, tenant compte de la nature et de la préservation des ressources naturelles ; l'application de la subsidiarité, de la solidarité et de la justice par le biais d'une économie sociale de marché.

Pendant la période 2002-2005 couverte par ce rapport, l'IDC a sensiblement accru son rayonnement géographique, et le nombre de ses membres est passé de 80 au début de 2000 à plus de 180 en 2005.

#### **Relations avec l'Organisation des Nations Unies et participation à ses activités :**

L'IDC a participé aux activités suivantes organisées par l'Organisation des Nations Unies ou ses organes subsidiaires : 55<sup>ème</sup> Conférence DPI/ONG sur le « Partage des responsabilités dans la reconstruction des sociétés après un conflit » ; Symposium sur les droits de l'homme (Marrakech, 2002) ; Groupes de travail sur l'aide au développement économique et social au service de la défense des droits de l'homme à travers le monde (New York, 2003) ; Conférence sur la reconstruction des sociétés sortant d'années de guerre et sur la coopération et la solidarité dont elles ont besoin.

L'IDC a également participé aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, où elle a présenté un exposé oral sur les points suivants de l'ordre du jour : 58<sup>ème</sup> session, 2002, Point 11 de l'ordre du jour ; 59<sup>ème</sup> session, 2003, Points 9, 10 et 11 de l'ordre du jour ; 60<sup>ème</sup> session, 2004, Points 9, 10 et 11 de l'ordre du jour ; et 61<sup>ème</sup> session, 2005, Points 9, 10, 11, 12, 17 et 18 de l'ordre du jour.

Dans le courant de l'année 2004, l'IDC a participé à un certain nombre de manifestations organisées par l'ONU où elle a défendu ses objectifs politiques, tels que la défense et la promotion des droits de l'homme à travers le monde, par une présence active dans différentes régions du monde.

Les deux années précédentes, l'IDC avait joué un rôle très important au sein de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, dénonçant diverses violations des droits fondamentaux à travers le monde.

En 2005, l'IDC a présenté quelques exposés importants lors d'un séminaire à Genève sur les questions des droits de l'homme. Elle a également fait des déclarations au titre du point 9 de l'ordre du jour, sur la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans diverses régions du monde, et du point 11, sur les droits civils et politiques.

L'objectif de ce séminaire était d'exprimer l'appui de l'IDC au progrès des femmes musulmanes et à leur engagement dans la vie sociale, économique et politique de leur société, au sein d'un système démocratique très jeune où les femmes ont beaucoup à dire et d'énormes possibilités de participer au renforcement de la démocratie, notamment dans certains pays musulmans tels que la Mauritanie.

Le projet pour les prochains mois en Afrique est de consolider et de développer l'IDC-AFRIQUE afin que, peu à peu, elle devienne une organisation active dans la promotion des droits de l'homme et de la démocratie sur le continent africain.

Notre présence en Asie a également reçu une nouvelle impulsion, et nous envisageons cette année de tenir des réunions dans la région sur le thème des « Femmes asiatiques pour la démocratie et l'égalité » ainsi que sur « le rôle de dirigeant politique pour les femmes asiatiques ».

À la 61<sup>ème</sup> session de la Commission des droits de l'homme à Genève, du 15 mars au 22 avril 2005, l'IDC a demandé à intervenir sur les points 9, 10, 11, 17 et 18 de l'ordre du jour.

En janvier 2005, l'ONU a lancé le Projet du Millénaire afin « d'investir dans le développement », c'est-à-dire de combattre la pauvreté, la faim et la maladie à travers le monde au moyen d'une stratégie conçue par 265 experts. L'IDC s'est engagée à jouer également un rôle important dans ce projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, en 2005, l'IDC a organisé plusieurs séminaires et conférences avec la participation de parlementaires, d'économistes et de défenseurs des droits de l'homme européens et notamment italiens, afin d'informer les citoyens et le grand public des grandes lignes d'action proposées par la Stratégie du Millénaire des Nations Unies et de les y associer. Parmi ses diverses initiatives, l'IDC a organisé les séminaires suivants : « Arrêt à la violence et aux mutilations infligées aux femmes », Vienne, 8-10 octobre ; un séminaire sur le même thème a été organisé à Rome, le 14 octobre ; « Nations Unies : 2005-2015 – Le Millénaire et le rôle des femmes », Rome, 14-17 mars ; « Défense et promotion des droits de l'homme à travers le monde : Défi pour 2006 », Rome, 24 octobre ; et « Développement et dialogue entre cultures », Rome, 7 novembre.

Durant ces années, l'IDC a participé aux conférences suivantes des Nations Unies :

## **2002**

Sommet alimentaire mondial cinq après (Rome, Italie, 10-13 juin)

Session extraordinaire de l'Assemblée générale sur les enfants (New York, 8-10 mai)

Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, Espagne, 8-12 avril)

Conférence internationale sur le financement du développement (Monterrey, 18-22 mars)

## 2003

Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (New York, 29-30 octobre)

56<sup>ème</sup> Conférence annuelle DPI/ONG (New York, 8-10 septembre)

## 2004

Désapprendre l'intolérance : Confronter l'Islamophobie : Éducation pour la tolérance et la compréhension (New York, 7 décembre)

Forum permanent sur les questions autochtones – Troisième session (New York, 10-21 mai)

Commission du développement durable – 12<sup>ème</sup> Session (New York, 14-30 avril)

Séance plénière de l'Assemblée générale et consultations d'experts sur la crise mondiale de la sécurité routière (New York, 14-15 avril)

## 2005

Sommet mondial sur la société de l'information (Tunis, Tunisie, 16-18 novembre)

Sommet mondial 2005 – Réunion plénière de haut niveau de la 60<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale (New York, siège de l'ONU, 14-16 septembre)

58<sup>ème</sup> Conférence annuelle DPI/ONG (New York, siège de l'ONU, 7-9 septembre)

Audiences informelles de l'Assemblée générale avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé (New York, siège de l'ONU, 23-24 juin)

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le VIH/sida (New York, 2 juin)

Forum permanent sur les questions autochtones (quatrième session) : « Les objectifs du Millénaire pour le développement des peuples autochtones » (New York, siège de l'ONU, 16-27 mai)

61<sup>ème</sup> session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 14 mars-22 avril)

Conférence Beijing + 10 : 49<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme (New York, 28 février-11 mars)

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale – 66<sup>ème</sup> session (Genève, 21 février-11 mars)

Examen 10 ans après de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague et Résultats de la 24<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York, 9-18 février)

### **Promotion de la paix et de la démocratie :**

Cet objectif est considéré comme l'une des responsabilités premières de l'organisation, et il fait l'objet d'une attention constante. Pour ce faire et sous la

supervision de son Président et de son Secrétaire exécutif, l'IDC a suivi de très près les processus politiques dans les pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est, visitant nombre d'entre eux afin d'établir des contacts de travail avec leurs responsables gouvernementaux, leur chefs religieux et leurs représentants de la société civile. L'IDC a accordé une attention particulière aux pays qui avaient été victimes de conflits internes, suivant les processus en cours dans ces pays et y intervenant par des déclarations politiques et des déclarations à la presse.

## **2. CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE (CCI)**

### **Statut consultatif général accordé en 1946**

La CCI, l'organisation mondiale des affaires, a pour mission de promouvoir le commerce et l'investissement internationaux, des marchés libres pour les biens et les services et la libre entreprise. Pendant la période couverte par ce rapport, de nouveaux chapitres locaux (comités nationaux) de la CCI se sont ouverts (par ordre chronologique) au Costa Rica, en Géorgie, en Mongolie, en Croatie, en El Salvador, en Malaisie, au Panama, aux Émirats arabes unis, à Madagascar, en République dominicaine et au Guatemala. Le rayonnement mondial de la CCI s'étend maintenant à plus de 140 pays.

La CCI a participé activement aux sessions de fond du Conseil économique et social et à leurs travaux préparatoires, notamment pour ce qui a été des segments de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement en 2005, l'élimination de la pauvreté en 2004 et le développement rural pour l'élimination de la pauvreté en 2003.

La CCI a participé à cinq conférences mondiales des Nations Unies : la Conférence sur le financement du développement, Monterrey (Mexique, 2002) ; le Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud, 2004) ; la Conférence ministérielle internationale sur les pays en développement sans littoral et de transit sur la coopération en matière de transport de transit, Almaty (Kazakhstan, 2003) et le Sommet mondial sur la société de l'information, Genève (Suisse, 2003) et Tunis (Tunisie, 2005) ; et la Conférence politique de haut niveau en vue de la signature de la Convention des Nations Unies contre la corruption, Merida (Mexique, 2003).

Le Secrétaire général de la CCI a présidé un comité d'interlocuteurs du monde des affaires qui a coordonné la participation d'une forte délégation des milieux d'affaires à la conférence sur le financement du développement, où le secteur privé a joué un rôle de pionnier, et a pris l'initiative d'organiser le Forum international sur le commerce qui s'est tenu conjointement avec cette conférence.

La CCI a joué un rôle important au Sommet mondial sur le développement durable, travaillant à travers Business Action for Sustainable Development (BASD), organisation de tutelle créée conjointement par la CCI et le Conseil mondial des affaires pour le développement durable (WBCSD), afin de coordonner la contribution du secteur privé à la conférence. L'Exposition virtuelle, manifestation importante et largement acclamée organisée à Johannesburg par BASD, qui a présenté à une vaste audience de façon continue pendant la conférence des exemples d'activités de développement durable à travers le monde ayant bénéficié de l'appui du secteur privé.

La CCI a été invitée par les organisateurs du Sommet mondial sur la société de l'information à créer un Comité de coordination des interlocuteurs du monde des affaires [Coordinating Committee of Business Interlocutors (CCBI)], afin de mobiliser et de coordonner l'engagement des milieux d'affaires mondiaux pour la préparation et la tenue du Sommet lui-même. En qualité de Président du CCBI, la CCI a favorisé une contribution concrète du secteur privé au Sommet, notamment l'élaboration de sa Déclaration et de son Plan d'action. La CCI a contribué à l'organisation de deux importantes manifestations au segment 2003 à Genève.

La collaboration étroite entre les gouvernements, les organisations multilatérales et les milieux d'affaires, sous la conduite de la CCI, a été l'un des aspects uniques de la Conférence sur le financement du développement de Monterrey et de son suivi. Les dialogues de haut niveau organisés par l'Assemblée générale en 2003 et 2005 ont été le principal élément intergouvernemental de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey adopté à la Conférence. La CCI a participé aux tables rondes tenues lors de ces deux rencontres. Elle a également participé aux travaux de la table ronde organisée lors de la Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, la CNUCED et l'OMC sur la cohésion et la coopérations pour la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. Elle a présidé le Groupe de direction des Interlocuteurs des milieux d'affaires qui a servi de coordonnateur pour les apports de ces milieux au suivi de la Conférence.

La CCI a continué de faire fonction d'interlocuteur entre les milieux d'affaires et le Pacte mondial. Sans être un programme des Nations Unies à base intergouvernementale, ce pacte, parrainé personnellement par le Secrétaire général, s'inscrit directement dans le contexte des Nations Unies. Le rôle de la CCI a été mis en lumière lors du débat sur la question de savoir s'il fallait ajouter un principe supplémentaire – la lutte contre la corruption – aux neuf principes initiaux de ce pacte. Les critères proposés par la CCI pour trancher cette question ont été acceptés par le Bureau du Pacte mondial, qui a également invité la CCI à prendre l'initiative de trouver avec les autres parties prenantes la formulation appropriée pour le texte de ce nouveau principe. La CCI a également soumis d'abondants commentaires au Bureau du Pacte mondial sur sa proposition de révision du cadre de gouvernance du pacte, y compris des propositions de mesures visant à protéger son intégrité et l'établissement d'un nouveau Conseil consultatif du Pacte mondial.

La CCI a été le représentant du secteur privé au sein du Groupe de travail créé par le Président de la 59<sup>ème</sup> Assemblée générale pour aider à organiser les Audiences informelles qui ont eu lieu à New York en juin 2005 pour apporter la contribution de la société civile, des organisations non gouvernementales et du secteur privé au Sommet mondial de 2005. Elle a participé activement aux Audiences proprement dites. La CCI s'est associée au Programme des Nations Unies pour le développement et au Forum international des chefs d'entreprise pour créer les Prix mondiaux des entreprises à l'appui des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces prix sont décernés à titre de récompense pour les importantes contributions de certaines entreprises commerciales travaillant en coopération avec d'autres parties prenantes pour la réalisation d'un ou de plusieurs de ces objectifs. Les nominations pour ces prix sont ouvertes à des entreprises de toutes tailles.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et la CCI ont collaboré à la production de guides des investissements pour certains des pays les moins avancés afin de les aider à mieux se faire connaître des investisseurs privés étrangers et à se rendre plus attractifs auprès d'eux. Du point de vue le plus général, ce projet avait pour objectif d'aider au développement et à la réduction de la pauvreté dans ces pays. De tels guides des investissements ont été publiés au cours des années 2002-2005 pour le Kenya, la Tanzanie, la Communauté est-africaine, l'Ouganda, le Népal, le Mozambique, le Mali, l'Éthiopie et le Cambodge.

L'autre action conjointe CNUCED/CCI a été la création du Conseil consultatif pour les investissements dans les pays les moins avancés, qui sert de cadre pour les consultations de haut niveau entre chefs d'entreprise et hauts fonctionnaires visant à dispenser aux gouvernements de ces pays des conseils et des recommandations sur les moyens de rehausser le niveau et d'améliorer la qualité de l'investissement étranger direct. Ce conseil s'est réuni à Monterrey (Mexique) en 2002, lors de la Conférence sur le financement du développement ; à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'occasion du Sommet mondial sur le développement durable ; à Tokyo (Japon) en 2003 ; et à São Paulo (Brésil) en 2004, à l'occasion de la XIème CNUCED

La CCI a participé en qualité de coordonnateur et de facilitateur auprès des milieux d'affaires à l'élaboration de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques lors des Conférences des parties et de réunions de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux Réunions des Parties au Protocole de Kyoto. Elle a présenté le point de vue des entreprises sur les aspects de la Convention concernant sa mise en œuvre et le respect de ses dispositions, ainsi que les questions de technologie, d'énergie, d'investissement et de développement. Elle a collaboré avec le Groupe d'expert de la Convention sur les transferts de technologie à l'occasion de deux tables rondes qui avaient pour objet de souligner l'importance de conditions propices et d'une bonne gouvernance pour attirer des investissements plus favorables à l'environnement dans les pays en développement. La CCI a aidé à informer ses membres des activités de Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques ; elle a tenu régulièrement des réunions avec les dirigeants de ce groupe et co-organisé avec lui la réunion d'un Groupe d'experts sur le développement, le transfert et la diffusion de la technologie industrielle à Tokyo en 2003.

La CII a coordonné la contribution d'une délégation d'industries aval utilisatrices (industries qui utilisent des produits chimiques pour la fabrication ou la formulation de leurs produits) aux négociations en vue de l'élaboration par les Nations Unies d'une Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques [UN Strategic Approach to International Chemicals Management (SAICM)]. Elle a fait fonction de coordonnateur des industries aval utilisatrices pour la mise en œuvre de cette approche.

La CCI a régulièrement participé aux réunions des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), y compris à celles des organes subsidiaires. La participation accrue de l'industrie aux activités menées dans le cadre de la CDB a conduit à l'établissement par la CCI, en décembre 2005, d'un Groupe de travail spécialisé de la CDB chargé de définir les positions de la CCI à l'égard de la participation du secteur privé à la CDB et d'offrir au Secrétariat de la CDB un point de contact unique avec ce secteur. Le Groupe de travail de la CCI sur l'accès et la participation aux avantages communique les points de vue des entreprises sur l'accès et la participation aux bienfaits des ressources génétiques aux organisations intergouvernementales soucieuses du respect de la CDB.

La CCI a fait fonction de catalyseur pour la participation des entreprises aux réunions de la Commission du développement durable, notamment à sa session de 2000 sur l'agriculture à sa session de 2001 sur l'énergie et les transports ; et à sa session de 2005 sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains où la CCI a conduit la délégation d'entreprises sous l'égide d'« Action des entreprises pour l'eau » ("Business Action for Water"), vaste réseau d'entreprises de nombreux



secteurs et régions du monde organisé par la CCI et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

La CCI a maintenu sa vieille tradition de coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et a notamment aidé à organisé la fructueuse réunion « Entreprises africaines pour le développement durable » tenue en février 2005 à Nairobi, lors du Forum ministériel mondial et la 23<sup>ème</sup> session du Conseil d'administration du PNUE.

La CCI a continué de travailler en étroite collaboration avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) dans certains domaines tels que le développement du droit d'arbitrage, la banque et le financement du commerce, la rédaction du modèle de loi de la CNUDCI sur le commerce électronique et la facilitation du commerce, y compris du modèle de contrat de vente international et de règles applicables aux lettres de crédit standby.

### **3. INTERNATIONAL FEDERATION OF WOMEN LAWYERS (FIDA)**

**(Fédération Internationale des Femmes Juristes) (Federación Internacional de Abogadas)**

**Statut consultatif spécial accordé en 1954**

#### **Première partie : Introduction**

L'International Federation of Women Lawyers a été fondée à Mexico en 1944 (en prévision de la naissance de l'Organisation des Nations Unies) aux fins de promouvoir les principes des Nations Unies dans leurs aspects juridiques et sociaux ; d'instaurer des relations internationales amicales fondées sur l'égalité et le respect mutuel entre tous les peuples ; de promouvoir l'étude comparée des lois ; et l'améliorer et de promouvoir le bien-être des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, la FIDA est une organisation non gouvernementale caritative et éducative non partisane à but non lucratif qui compte des membres dans le monde entier. Elle a pour mission de promouvoir la condition de la femme dans la profession juridique, la justice et la politique ; de protéger et de promouvoir les droits et les libertés fondamentales ainsi que le bien-être des femmes et des enfants ; de soutenir et de faire respecter les buts et les principes des Nations Unies et des instruments juridiques internationaux, en particulier de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Protocole facultatif à cette convention, de la Convention relative aux droits de l'enfant et à ses deux Protocoles facultatifs, du Protocole de Palerme et d'autres instruments juridiques régionaux et locaux.

La FIDA est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales connue sous le nom de CONGO. Depuis des années, la FIDA est membre élu du Conseil de CONGO et participe à ses travaux sur la réforme des Nations Unies ainsi que sur les droits de l'homme, le respect de la légalité, le développement international et les questions de politique générale.

#### **Deuxième partie :**

**Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies :**

La FIDA a assisté à la 46<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue du 4 au 15 mars 2002 au siège des Nations Unies à New York, où elle a présenté une déclaration écrite sur la traite des femmes en tant que problème mondial et organisé une manifestation parallèle d'ONG (Atelier : Beijing : Progrès ou échec ?). Elle a assisté à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants, du 4 au 10 mai 2002 au siège des Nations Unies à New York.

Elle a assisté à la 28<sup>ème</sup> Session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), 13-31 janvier 2003 au siège des Nations Unies à New York et préparé un rapport parallèle ou virtuel des ONG concernant le Kenya.

Elle a assisté à la 47<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue du 3 au 14 mars 2003 au siège des Nations Unies à New York, où elle a présenté une déclaration écrite sur l'ampleur et la gravité du problème de la traite des femmes et des enfants à travers le monde et organisé une manifestation parallèle d'ONG (Groupe d'experts : La violence à l'égard des femmes, mécanismes juridiques de lutte contre les crimes de guerre et l'instabilité politique).

Elle a assisté à la 30<sup>ème</sup> Session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), tenue les 19 et 20 janvier 2004 au siège des Nations Unies à New York.

Elle a assisté à la 48<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue du 1<sup>er</sup> au 12 mars 2004 au siège des Nations Unies à New York, où elle a présenté une déclaration écrite sur les progrès accomplis par les femmes contre la discrimination et organisé une manifestation parallèle d'ONG (Atelier : la participation des femmes à la prise de décisions et aux postes de pouvoir).

Elle a assisté à la 49<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme tenue du 28 février au 11 mars 2005 (Beijing + 10, Examen et évaluation) au siège des Nations Unies à New York, où elle a présenté une déclaration écrite sur la poursuite de la traite des femmes et des enfants à travers le monde et organisé une manifestation parallèle d'ONG (Groupe d'experts : les femmes dans la prévention des conflits, le règlement des conflits et l'instauration de la paix).

Elle a assisté à la Réunion de consultation de la Division de la promotion de la femme des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, tenue en septembre 2005 au siège des Nations Unies à New York.

Elle a participé aux 35<sup>ème</sup>, 36<sup>ème</sup> et 37<sup>ème</sup> sessions annuelles de la Commission de la population et du développement au siège des Nations Unies à New York et à la Journée de commémoration de la Conférence internationale sur la population et le développement organisée en octobre 2004 dans le cadre de l'Assemblée générale au siège des Nations Unies à New York.

Elle a assisté aux 55<sup>ème</sup> à 58<sup>ème</sup> Conférences du Département de l'information des Nations Unies en septembre 2002, 2003, 2004 et 2005.

#### **(iv) Activités à l'appui des principes mondiaux**

1<sup>er</sup> mars 2002 : Premier Congrès régional asiatique à Kuala Lumpur (Malaisie) sur le thème « Les droits de l'enfant ».

Été 2002 : Initiative conjointe American Bar Association-FIDA Nigéria sur le thème « Accès à la justice » qui a permis la formation de 40 femmes de villages ruraux en qualité d'artisans de la paix.

1<sup>er</sup>-5 septembre 2002, 31<sup>ème</sup> Convention de la FIDA, Manaus (Brésil). Thèmes : les droits de l'enfant et l'exploitation des enfants.

En octobre 2002, elle a organisé un programme à la Faculté de droit de la Fordham University à New York sur les femmes afghanes et leur nouvelle condition juridique, un an après le 11 septembre 2001.

Le 4 mars 2004, elle a organisé la mise en réseau de représentantes des ONG lors de la session de la Commission de la condition de la femme, en collaboration avec la société Skadden Arps Slate Meagher & Flom, LLP.

En juillet 2004, elle a organisé un programme à la New York County Lawyers Association, à New York sur la traite internationale des femmes et des enfants.

En octobre 2005, au siège des Nations Unies à New York, elle a organisé une session d'information à l'intention des ONG avec le Rapporteur spécial sur la violence à l'égard des femmes comme orateur principal.

7-11 novembre 2005, 32<sup>ème</sup> Convention de la FIDA, Kuala Lumpur, Malaisie. Thème : Une ère nouvelle pour les femmes et les filles (les femmes et leur santé, la pauvreté, la violence et la traite des femmes).

Des Représentantes de la FIDA aux Nations Unies participent régulièrement en qualité d'oratrices à des réunions de groupes d'experts, des conférences et des programmes juridiques, nationaux et internationaux ainsi qu'à des réunions d'autres instances sur des questions liées aux Nations Unies ainsi qu'à la participation de la société civile.

La FIDA accorde une attention particulière aux travaux des Nations Unies sur les droits de l'homme et le développement économique et social. La mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est de la plus haute importance pour la FIDA et toutes les fédérations affiliées à elle à travers le monde. En notre qualité de femmes juristes, les sept Conventions relatives aux droits de l'homme sont au centre de nos travaux. Tel a été le thème majeur de nos dernières Conventions.

## 4. KOREA INTERNATIONAL VOLUNTEER ORGANIZATION – KVO INTERNATIONAL

### Statut consultatif spécial accordé en 2002

#### Première partie : Présentation de la KVO et de ses activités

La Korea International Volunteer Organization (KVO) a été fondée en 1988 comme organisation non gouvernementale internationale. Les travaux de cette organisation ont débuté en Bolivie avec la prestation d'un appui et de services médicaux et d'autres services sociaux aux populations autochtones. Depuis lors, la KVO s'emploie résolument à faire avancer les objectifs du développement humain en République de Corée et à travers le monde. La durabilité joue un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes de développement et de son aide. Elle s'emploie plus spécifiquement à offrir aux pays en développement des secours d'urgence, des activités d'éducation et des services sociaux et médiacaux. Les objectifs à long terme de toutes ces activités sont d'assurer le renforcement des capacités de développement durable des bénéficiaires locaux. La KVO s'efforce de promouvoir un véritable volontariat dans le cadre du processus de développement international en encourageant la participation de tous. Son objectif ultime est de promouvoir la paix mondiale par la coopération internationale. Depuis que le Conseil économique et social lui a accordé le statut consultatif spécial, en 2002, ses activités se concentrent davantage sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies. Au cours des années 2002 à 2005, elle a entrepris les actions suivantes :

En **République de Corée**, la KVO a poursuivi ses programmes de réduction de la pauvreté à travers des mécanismes d'aide sociale destinés à assurer aux sans logis, aux personnes âgées, aux chômeurs, aux gens de la rue, aux orphelins et aux familles à faible revenu la satisfaction de leurs besoins essentiels et un certain confort. La KVO offre également divers programmes d'éducation, notamment de formation professionnelle, afin de donner à ces personnes la possibilité d'améliorer leur qualité de vie. Pour accroître la sensibilité à la durabilité de l'environnement, l'organisation a organisé des programmes d'éducation écologique sur le terrain à l'intention de certains groupes sociaux et des élèves de l'école primaire au lycée.

En **Bolivie**, la KVO a continué de dispenser des services médicaux, y compris un traitement à l'acupuncture, aux populations autochtones de la forêt. En **Mongolie**, tout en poursuivant ses programmes de développement économique, en 2002, la KVO a fourni des secours supplémentaires à une ONG locale, la Human Good Foundation. Toujours en 2002, elle a offert des secours, par l'entremise d'un groupe militaire coréen stationné au **Timor oriental**, dans le cadre de l'Opération de maintien de la paix des Nations Unies (UN-PKO), pour aider la population d'Oecussi-Ambeno. En outre, en 2002, lors de la visite du Président du Timor oriental en République de Corée, la KVO a organisé une réunion avec lui en invitant des ONG de son pays à faire part de leurs opinions sur la situation générale du pays. Parallèlement aux secours d'urgence, la KVO a étendu son action au **Moyen Orient et à l'Afrique**. En 2002, elle a livré des aliments et 628 caisses de vêtements à des camps de réfugiés en Afghanistan. En 2003 et 2004, la KVO a distribué aux civils et enfants iraqiens de camps de réfugiés des produits de première nécessité et des jouets. Dans le cadre de ses efforts inlassables de lutte contre la pauvreté, en 2005, la KVO a lancé son nouveau programme « 500 Loving Meals » en **Éthiopie**. Ce

programme mérite d'être cité, car son objectif à long terme est lié à l'**Objectif No. 1 (Réduire l'extrême pauvreté et la faim) des OMD des Nations Unies**. « **500 Loving meals** » est un service de distribution gratuite de repas que la KVO offre à des enfants mourant de faim et de maladie en Éthiopie afin de leur assurer au moins un repas nutritif par jour. La KVO s'efforce de maintenir le coût de cette opération à 10% du total des donations et distribue le reste directement aux bénéficiaires. La première table a ainsi été dressée à Addis Abeba, et, depuis 2005, elle offre chaque jour un petit déjeuner nourrissant à 500 enfants. Dans le cadre de ses efforts en vue de **contribuer à la réalisation du deuxième des OMD (Assurer l'éducation primaire pour tous)**, en 2005, la KVO a également lancé en Éthiopie le programme de bourses « **1000 Angels** ». Dans le cadre de ce programme, chaque promoteur (particulier, famille ou groupe) paie les frais de scolarité et autres dépenses d'un enfant par adoption ou établissement de liens affectifs. Ces enfants sont pour la plupart des orphelins dont un parent ou les deux sont morts du VIH/sida. Ces deux programmes, « **500 Loving meals** » et « **1000 Angels** », sont gérés par un comité de cinq personnes composé de représentants l'ONG locales, d'institutions gouvernementales, de célébrités et de volontaires, pour plus d'efficacité et de transparence. À long terme, cette pratique devrait permettre de renforcer les capacités locales. La KVO continuera de faire campagne pour la propagation de ces mouvements à travers le monde et sollicitera la coopération d'autres organisations internationales et ONG pour améliorer et développer ces opérations.

**\*Changements notables dans la gestion de la KOV depuis 2002**

**1) Rayonnement géographique** : 13 500 membres, présence dans 16 pays (République de Corée, Bolivie, Pérou, Mongolie, Cambodge, Thaïlande, Russie, Italie, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, France, Australie, Canada, Japon, Chine et Éthiopie). **2) La KVO se félicite de son nouveau partenariat** avec une ONG éthiopienne, "Fikir Leselam AIDS Prevention Organization".

**Deuxième partie : Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies**

*i) Participation à de grandes conférences et autres réunions des Nations Unies ;*

58<sup>ème</sup> Conférence annuelle DPI/ONG des Nations Unies, « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau », 7-9 septembre 2005 au siège des Nations Unies à New York. Des représentantes de la KVO figuraient parmi plus de 2 000 participants à cette conférence et ont fait part de leur expérience et de leurs opinions à d'autres ONG internationales sur l'élimination de la pauvreté, la défense des droits de l'homme et le développement social.

Programme annuel d'orientation DPI/ONG des Nations Unies pour les nouvelles ONG accréditées. 23-24 février 2005 au siège des Nations Unies à New York. Des représentantes de la KVO ont participé à ce programme qui leur a offert l'occasion de rencontrer des représentants d'autres ONG du monde entier et d'établir un réseau avec elles.

43<sup>ème</sup> Session de la Commission du développement social, « Unir les voix des ONG : Négociations entre divers partenaires », 9-18 février 2005 au siège des Nations Unies à New York. Une représentante de la KVO a assisté à un atelier et participé au débat sur les stratégies de coopération entre les ONG internationales.

*ii) Initiatives lancées par la KVO à l'appui des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

Pendant la période couverte par ce rapport, la KVI s'est efforcée de contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies en Asie, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Est.

Objectif No. 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim (But No. 2) *Mesures prises par la KVO :*

Enfants alimentés ou ayant reçu des soins nutritifs = 500 (par jour)

Sans logis, personnes âgées et malades sans ressources nourris = 10 000 (par an)

Objectif No. 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous (But No. 3) *Mesures prises par la KVO :*

Enfants ayant bénéficié d'une bourse = 43 en 2005 (le chiffre visé est de 1 000 depuis 2005)

Élèves encouragés à fréquenter l'école chaque jour, par la fourniture d'un petit déjeuner gratuit

Construction/Réparation de locaux scolaires = cinq bâtiments scolaires et leurs équipements

Objectif No. 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (But No. 1) : *Mesures prises par la KVO :*

Enfants de familles infectées par le VIH/sida ayant été nourris = environ \*250 (par jour)

Enfants (infectés ou dont la famille est infectée par le VIH/sida) parrainés pour la poursuite de leur éducation et un traitement médical approprié = \*43 en 2005.

## **5. NATIONAL REHABILITATION AND DEVELOPMENT CENTER –NRDC**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2002**

Conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, le National Rehabilitation and Development Center (NRDC) a le plaisir de présenter son Rapport quadriennal 2002-2005 :

Il est inutile de préciser que le privilège de l'octroi du statut consultatif auprès du Conseil économique et social en 2002 nous a ouvert la porte à l'élargissement de nos communications avec les organismes des Nations Unies et nous a offert l'occasion de développer nos rapports et nos échanges de données d'expérience avec des ONG internationales du monde entier, en nous permettant de participer à un large éventail de conférences, réunions et activités – parrainées principalement par les Nations Unies.

Le National Rehabilitation and Development Center (NRDC) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1986 comme moyen de répondre directement aux besoins essentiels et vitaux des personnes handicapées dans la région du Mont Liban. Par la suite, le NRDC a étendu ses objectifs et ses services à toutes les régions du Liban et a été promue au rang d'organisation publique de bienfaisance en 1995.

### **Les principaux buts et objectifs du National Rehabilitation and Development Center sont :**

- L'intégration des personnes handicapées au processus de développement, le développement de leurs capacités, l'accroissement de leurs choix d'autosuffisance et de leur participation au processus de décision.
- La réadaptation des personnes handicapées afin de les intégrer à la société en leur offrant des soins de santé, un traitement psychosocial et l'éducation.
- L'offre d'un emploi rémunérateur et une aide pour trouver des possibilités d'investissement rentable par le développement des réseaux d'assurance et de protection sociale et la promotion de programmes de formation et d'éducation pour personnes handicapées afin de les adapter aux besoins du marché du travail.
- Le renforcement du rôle de la famille, par la valorisation de la solidarité et de l'unité au sein de la famille, qui est considérée comme le noyau de la société et la source de l'enrichissement social et de l'établissement d'un système de valeurs.
- L'attention portée aux enfants et la fin du travail et des mauvais traitements imposés aux enfants
- La participation des jeunes considérée comme le pilier du processus de développement de la société.
- L'interdiction de tous types de discrimination et de violence à l'égard des femmes.
- L'aide apportée à tous les niveaux aux groupes marginalisés, démunis et exclus.



- La promotion des droits humains à la vie, à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, au logement, au travail et à la démocratie afin de combattre plus facilement les problèmes du développement durable.
- La protection de l'environnement et la sensibilisation aux problèmes d'environnement.
- Le renforcement de la société civile/l'encouragement des ONG à l'action pour développer le mécanisme de mise en réseau et favoriser la participation démocratique à l'édification de la société.

Au cours des quatre dernières années, le NRDC a lancé diverses activités et participé à de nombreux ateliers, conférences et séminaires aux échelons national, régional et international afin de renforcer son action et de procéder à des échanges de données d'expérience avec d'autres partenaires et organismes : (i) Forum social mondial, 31 janvier – 5 février 2002, Porto Alegre (Brésil) ; (ii) Conférence sur l'égalité des chances pour les personnes handicapées mentales, 18-19 mars 2002, Amman (Jordanie) ; (iii) Comité exécutif de Rehabilitation International, 13-14 avril 2002, Genève (Suisse), où nous avons évalué la conférence internationale que nous avons organisée au Liban du 19 au 21 septembre 2001 et discuté d'actions futures sur l'invalidité. Les informations recueillies ont été partagées avec de nombreuses ONG au Liban dans le cadre d'un atelier d'une journée, le 30 juin 2002 ; (iv) Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les enfants, 8-10 mai 2002, Nations Unies, New York ; (v) Conférence de l'Organisation internationale du travail sur les « Législations nationales concernant la réadaptation des personnes handicapées », 9-11 juillet 2002, Amman (Jordanie) ; (vi) Forum international sur l'invalidité, marquant la fin de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés, 21-23 octobre 2002, Osaka (Japon) ; (vii) Conférence sur la recherche d'une « vie meilleure pour les enfants libanais », en collaboration avec le Haut Conseil pour l'enfance et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 15-16 mars 2002, Beyrouth (Liban) ; (viii) Rôle et visions du secteur public à l'égard des problèmes économiques du peuple libanais, organisé par le Ministère des finances, 9 octobre, Beyrouth (Liban) ; (ix) Forum social mondial, 23-28 janvier 2003, Porto Alegre (Brésil) ; (x) Conférence sur « le rôle social des États – obstacles et vision », 7-8 février 2003, Beyrouth (Liban) ; (xi) Atelier international sur la réadaptation pour la Région arabe, consacré à l'étude du projet de Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, 8-9 mars 2003, Bahrein ; (xii) Atelier de suivi des résolutions du Sommet mondial pour le développement social, 19-20 mai 2003, Beyrouth (Liban) ; (xiii) Réunion spéciale, Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, 16-27 juin 2003, Nations Unies, New York ; (xiv) Table ronde sur les droits des personnes handicapées, 20-21 octobre 2003, Amman (Jordanie) ; (xv) Guerre au terrorisme: Conférence sur les droits des peuples et la militarisation du monde, organisée par le Réseau de recherche Asie-Pacifique et le Réseau des ONG arabes pour le développement, 2-5 novembre 2003, Beyrouth (Liban) ; (xvi) Conférence sur la protection et la sécurité des personnes handicapées en période de crise et dans les situations d'urgence, 20 novembre 2003, Beyrouth (Liban) ; (xvii) Conférence sur les survivants d'explosions de mines terrestres : problèmes et solutions, organisée par la coalition du Bureau national des mines terrestres au Liban, l'Université Balamand et certaines ONG, avec l'appui du Réseau de survivants d'explosions de mines terrestres, 1<sup>er</sup>-2 décembre 2003, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Beyrouth (Liban) ; (xviii) Séminaire international

sur la protection contre les mines terrestres, 8-9 décembre 2003, Sharjah (Émirats arabes unis) ; (xix) Première conférence régionale arabe sur l'abus et la négligence envers les enfants, organisée par la Société internationale pour la prévention de l'abus et de la négligence envers les enfants (IPSCAN), 23-24 janvier 2004, Amman (Jordanie) ; (xx) Forum social mondial, 16-21 janvier 2004, Mumbai (Inde) ; (xxi) Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées : Troisième réunion spéciale, 24 mai – 4 juin 2004, Nations Unies, New York ; (xxii) « Repenser la réadaptation », 20<sup>ème</sup> Congrès mondial de Rehabilitation International, où le président du NRDC a prononcé un discours sur la diversité et la dignité, 17-24 juin 2004, Oslo (Norvège) ; (xxiii) 18<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'Association internationale pour l'effort volontaire (IAVE), 17-21 août 2004, Barcelone (Espagne) ; (xxiv) Forum des jeunes et des enfants pour la formation à la gestion et à la prise de décisions, organisé par l'Association suédoise UNGA ORNAR en coopération avec le NRDC, 9 février 2005, Beyrouth (Liban) ; (xxv) Le 5<sup>ème</sup> Forum de la Gulf Association, 11 mars 2005, Koweït ; (xxvi) Conférence consultative d'International Special Olympics, 14 avril 2005, Beyrouth (Liban) ; (xxvii) Conférence sur l'éducation spéciale (faits et espoir), 26 avril 2005, Amman (Jordanie) ; (xxviii) « Comité spécial de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées », 1<sup>er</sup>-12 août 2005, Nations Unies, New York ; (xxix) Séminaire national à l'appui des personnes ayant des besoins spéciaux, 11 septembre 2005, Sultanat d'Oman ; (xxx) Atelier sur les taxes, les redevances douanières et les finances organisé par l'Institut des sciences financières, 14 septembre 2005, Beyrouth (Liban) ; (xxxi) Atelier sur les femmes handicapées dans la Région arabe, organisé par le NRDC avec l'appui du Département des affaires économiques et sociales, 12-13 novembre 2005, Bahreïn ; (xxxii) Les droits des handicapés dans un monde en transformation, Conférence de Rehabilitation International organisée par le NRDC, en collaboration avec le Ministère des affaires sociales de Bahreïn, 14-16 novembre 2005 ; et (xxxiii) Conférence sur les personnes handicapées et la pauvreté, en collaboration avec Inclusion International, 8 décembre 2005, Tunisie.

Participation à plusieurs campagnes et activités en rapport avec l'Appel mondial à l'action contre la pauvreté et la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

#### **Actions menées en collaboration avec les institutions des Nations Unies**

- 4<sup>ème</sup> Session pour le développement social, 3-5 juillet 2002, Commission économique et sociale pour l'Asie de l'Ouest (CESAO), Beyrouth (Liban).
- Conférence technique sur la prévention de la pauvreté dans les pays arabes, 16-18 juillet 2002, Beyrouth (Liban).
- Atelier sur les droits de l'homme, 4 septembre 2002, UNESCO, Beyrouth (Liban).
- Rôle des ONG dans la mise en œuvre du Traité relatif aux droits des enfants, 30 mars 2003, CESAO, Beyrouth (Liban).
- Conférence internationale contre la torture, 26 juin 2003, Nations Unies, Beyrouth (Liban).
- Les jeunes privés d'éducation, 3 juillet 2003, CESAO, Beyrouth (Liban).

- Stratégie régionale de l'Asie de l'Ouest à l'égard des jeunes - Consultation, 6 avril 2004, CESAO, Beyrouth (Liban).
- Session extraordinaire du Comité pour le développement social, 29 mars 2005, CESAO, Beyrouth (Liban).

Coopération avec l'UNICEF pour publier « One in Ten » en langue arabe

- Appui et assistance du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux personnes déplacées, au cours de la période 2002-2005, étant entendu que la coopération dans ce domaine se poursuit.
-